

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N°271  
20 septembre 2017

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

**Le gouvernement veut soumettre le recrutement des enseignants aux chefs d'établissement**

**La direction du Snes doit dénoncer ce projet, déclarer qu'il s'agit d'un casus belli**

**Elle doit annoncer qu'elle ne participera à aucune discussion sur ce projet**

**Elle doit œuvrer au front uni des syndicats sur cette position.**

**L'objectif central du gouvernement Macron Philippe : détruire le statut des enseignants.**

Le 24 août dans le numéro de l'hebdomadaire le Nouvel Observateur, qui faisait la une cette semaine-là sous le titre « École : le grand ménage », Blanquer interrogé annonce quelques-uns des axes de sa politique : « *Mon objectif est simple : des établissements avec des équipes unies, partageant un projet éducatif fort. Dans ce cadre, oui, il est logique que le chef d'établissement ait un rôle à jouer en matière de recrutement. Cela se pratique d'ailleurs dans les lycées français à l'étranger et participe à leur rayonnement. Les professeurs auraient tout à gagner à ces évolutions* ». (Le recrutement dans les lycées français à l'étranger permet de recourir à des formes de recrutement local, afin de ne pas payer les salaires d'expatriés français). Comment entend-il articuler cela ? Blanquer l'a écrit dans son livre, *L'école de demain*, publié en 2016. Il y parle des concours de recrutement comme d'une habilitation à enseigner, le recrutement effectif relevant du chef d'établissement, à la manière de la fonction publique territoriale ou par la multiplication des postes à profil comme c'est le cas de l'enseignement privé.

C'est à la fois une remise en cause du concours national ouvrant droit à un poste, la fin des mutations nationales au barème, avec des commissions paritaires permettant aux enseignants de faire défendre leur droit par leurs représentants syndicaux. Le recrutement local, c'est mettre les enseignants dans une position de soumission vis-à-vis de leur chef d'établissement. Pour les enseignants comme corps, c'est une véritable déclaration de guerre !

**Liquidation du bac comme premier diplôme universitaire, sélection à l'université**

Le projet du gouvernement s'agissant des affectations des profs s'inscrit dans une rafale de contre réformes à tous les niveaux de l'enseignement. Il entend faire voler en éclat tout statut, tout diplôme, tout ce qui donne un caractère de cadre national, et permet, tant aux élèves, qu'aux enseignants de se défendre à l'échelle du pays. Le gouvernement a lancé une consultation sur le bac, dont l'objectif est d'introduire massivement le contrôle en cours de formation, ce qui est la négation du caractère national du diplôme, et partant de l'enseignement, c'est la concurrence entre les établissements qui est visée. Il entend aussi introduire des « prérequis » comme condition d'inscription dans les filières et licences universitaires. Il s'agit de la remise en cause du bac comme premier grade universitaire. Dans les collèges, il a approfondi le contenu de la précédente réforme en laissant au choix local, la réintroduction des enseignements bilangues ou de langue ancienne, sur l'enveloppe horaire de la réforme.

**Dans le cadre d'une guerre déclarée aux fonctionnaires, de suppressions massives de poste, de baisse brutale des salaires**

Le projet visant à soumettre l'affectation des enseignants à la décision des chefs d'établissements s'inscrit dans une offensive d'une rare brutalité contre la Fonction publique. Pour les fonctionnaires, l'heure est à la reprise de la baisse des salaires, gel du point d'indice, journée de carence rétablie, suspension des dispositions de « revalorisation » contenues dans l'accord PPCR, maintien du reste, comme cela était prévisible, augmentation de la CSG, ouverture de discussion pour supprimer 120 000 postes dans la fonction publique,

suppression de dizaines de milliers de contrats aidés. Le gouvernement Macron-Philippe défend les intérêts exclusifs du patronat.

**Pour mener son offensive, le gouvernement entend utiliser la même méthode que celle qu'il a utilisé pour démanteler le code du travail : celle du "dialogue social"**

Pourtant quelle méthode Blanquer entend-il utiliser pour avancer sur son projet ? La même que celle que le gouvernement a utilisé pour avancer sur les ordonnances : le dialogue social. On sait que la publication des ordonnances a été précédée de trois mois de concertation (48 réunions!). Au bout des trois mois, le contenu des ordonnances s'est révélé strictement équivalent à celui prévu au départ : à savoir une remise brutale de toutes les garanties collectives contenues dans le code du travail. Dans l'enseignement, le gouvernement s'apprête à faire de même : « *Nous allons en discuter sereinement* », confie-t-il au Nouvel Observateur, et plus loin : « *Je pense surtout que le dialogue social permettra de faire émerger les solutions les plus pertinentes.* »

Quelle position officielle ont pris les syndicats, devant une annonce aussi tonitruante ? La direction du Snes, le 17 septembre n'avait toujours pas réagi à ces propos, ni dans son bulletin, ni sur son site. La direction de la Fneec-Fo a publié un communiqué le 31 août, mais qui ne dégage aucune perspective, en particulier en ce qui concerne le fait que le gouvernement entend en « discuter sereinement », et que le dialogue social est chargé de « faire émerger les solutions les plus pertinentes ».

Le courant Front Unique a commencé à combattre pour qu'il en soit autrement. Dans la CA académique du Snes de Clermont Ferrand il a présenté la motion suivante :

La CA académique du Snes considère que les propos du ministre de l'Education Nationale Blanquer, tenus dans un numéro du Nouvel Obs intitulé : « *Ecole, le grand ménage* », sont une déclaration de guerre faite aux enseignants de l'Enseignement public :

« *Mon objectif est simple : des établissements avec des équipes unies, partageant un projet éducatif fort. Dans ce cadre, oui, il est logique que le chef d'établissement ait un rôle à jouer en matière de recrutement. Cela se pratique d'ailleurs dans les lycées français à l'étranger et participe à leur rayonnement. Les professeurs auraient tout à gagner à ces évolutions* ».

C'est la liquidation pure et simple du concours donnant droit à un poste.

C'est le renforcement de l'autonomie des établissements en accordant tout pouvoir aux chefs d'établissements en matière de recrutement.

C'est la liquidation de toutes règles de mutation.

C'est aussi une attaque majeure contre l'organisation syndicale.

En conséquence, la CA académique du Snes se prononce pour la défense inconditionnelle du statut des enseignants et indique clairement qu'elle rejette les annonces du ministre.

Elle s'adresse à la direction nationale du Snes pour qu'elle reprenne la même position.

Pour parvenir à ses fins, Blanquer entend utiliser l'arme du dialogue social si efficace à la mise en place des contre réformes. Il annonce l'ouverture de discussions avec les organisations syndicales : « *Je pense surtout que le dialogue social permettra de faire émerger les solutions les plus pertinentes* ».

La CA académique du Snes se prononce contre toute participation des discussions dans ce cadre.

Elle s'adresse à la direction nationale du Snes pour qu'elle reprenne la même position.

Pour 3, abstention 4, contre 14.

Le courant Front Unique a permis que la discussion ait lieu, et a comme le montre le vote a eu un écho au-delà de sa propre représentation. Cette question est donc bien la question centrale. La direction du Snes ne pourra rester indéfiniment dans le silence sur ce projet. Les enseignants lorsqu'ils auront massivement connaissance des projets du gouvernement ne peuvent les accepter. Il faut donc continuer à se regrouper pour s'adresser aux directions syndicales, tout particulièrement celle du Snes, pour qu'elles reprennent dans l'unité les revendications des enseignants, et rompent le « dialogue social » anesthésiant que celui-ci met en place, afin de préparer et organiser le combat nécessaire, pour obtenir qu'il doive retirer ses projets.

C'est ce qu'entendent faire les militants pour le front unique dans l'enseignement public.